

LE CONTRAT DE RIVIÈRES DES USSES

UNE DÉMARCHE DE GESTION COLLECTIVE
DU MILIEU AQUATIQUE
À L'ÉCHELLE DU BASSIN VERSANT

SMECRU

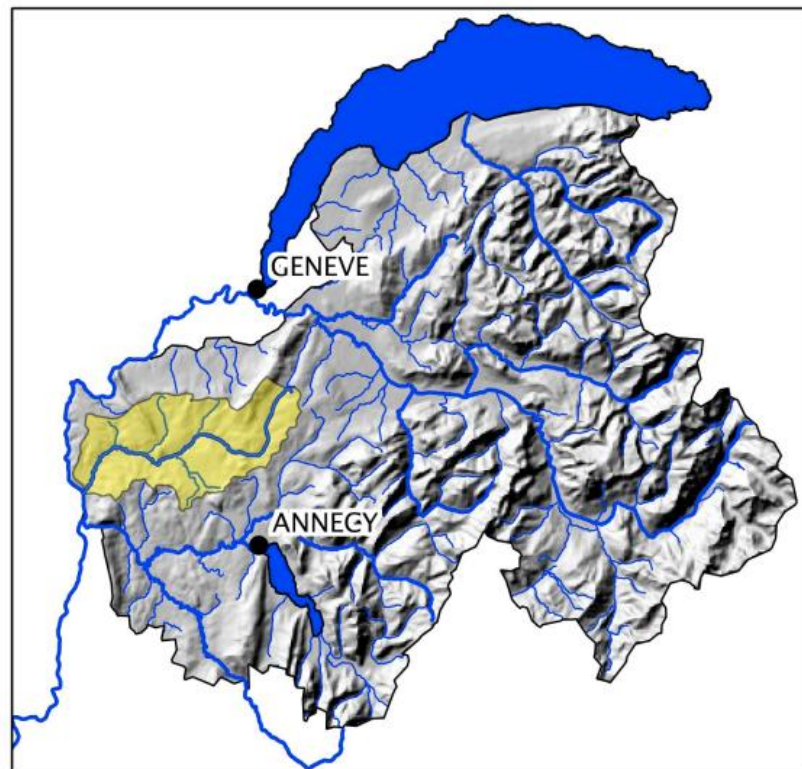
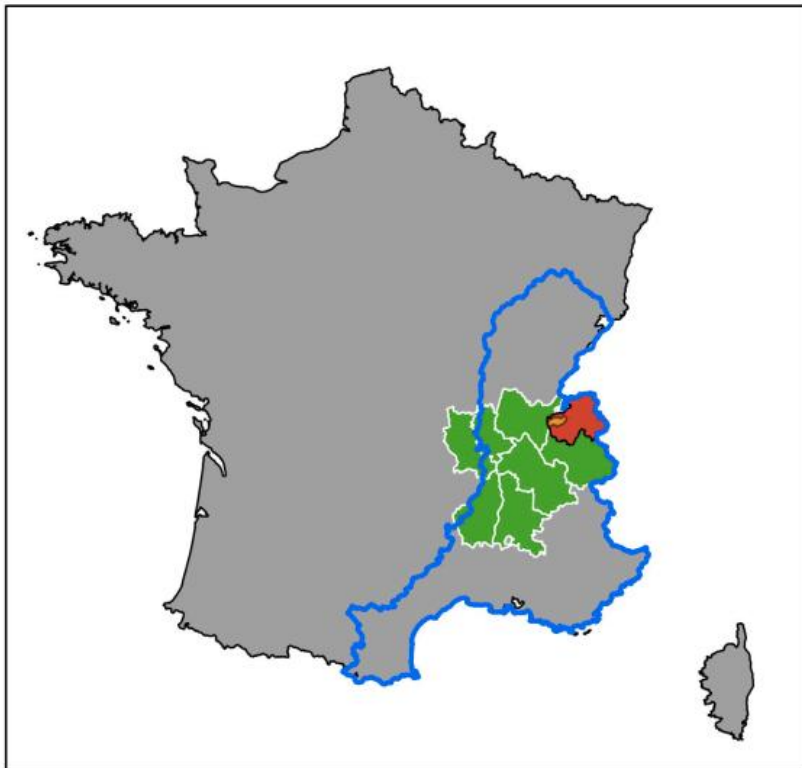
*Syndicat Mixte d'Etude du
Contrat de Rivières des Ussets*

PLAN DE PRÉSENTATION

Introduction

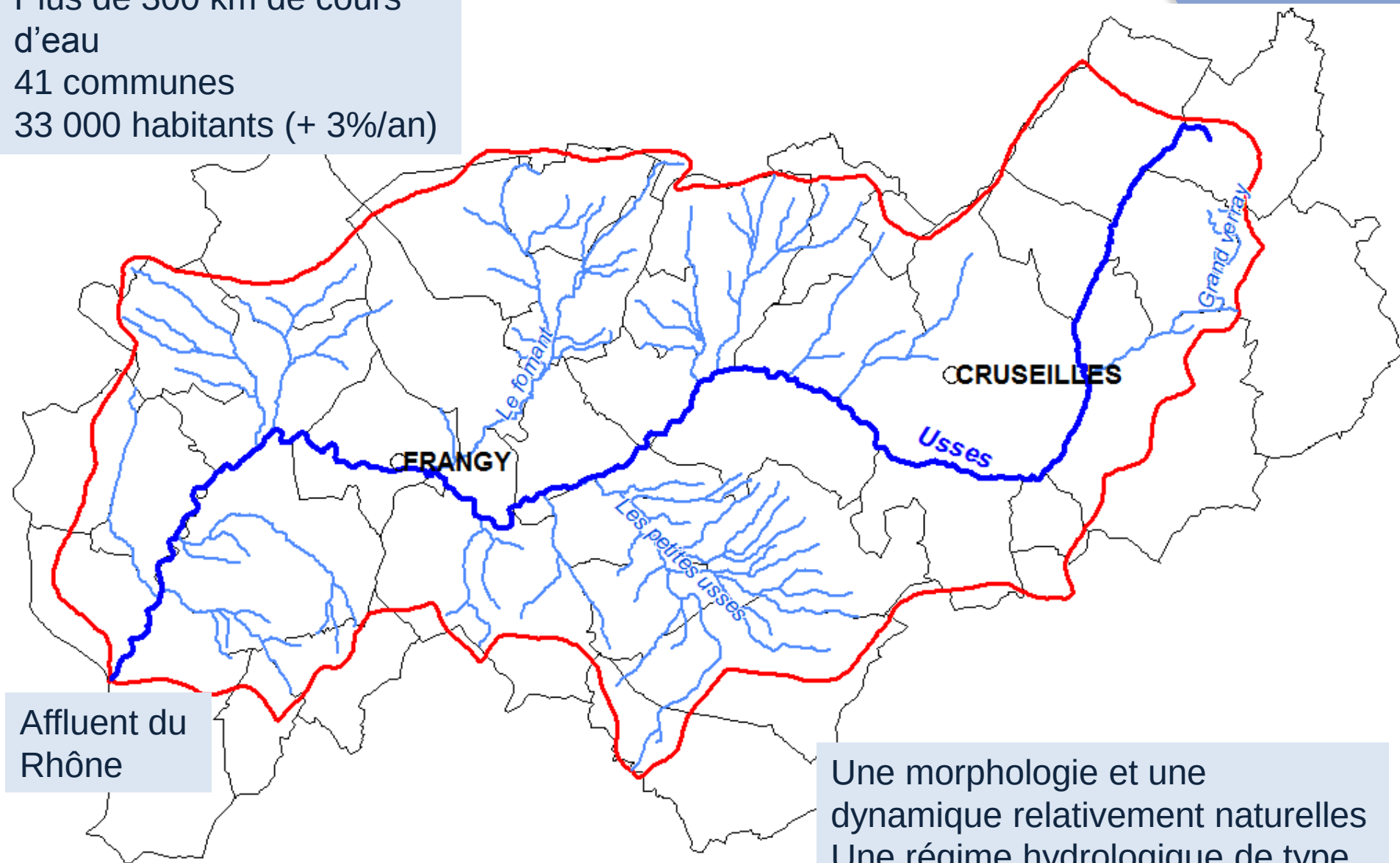
- 1. Contexte**
- 2. Cadre : DCE/SDAGE**
- 3. Orientations stratégiques du Contrat de rivière des Usses**

Le Contexte du bassin versant des Usses



Haute-Savoie
un territoire rural,
à la frontière suisse,
entre Annecy et Genève

310 km²
Plus de 300 km de cours
d'eau
41 communes
33 000 habitants (+ 3%/an)



Affluent du
Rhône

Une morphologie et une
dynamique relativement naturelles
Une régime hydrologique de type
pluvial à caractère torrentiel :
fortes crues et étiages sévères

Démarche du Contrat de Rivières des Usses

Fin des années 1980 : crues, ouvrages déstabilisés

2003 : étude d'opportunité

Conseil Général 74

2004 : Dossier Sommaire de Candidature

Conseil Général 74

17/12/2004 : Agrément du DSC

Comité de Bassin RMC

27/12/2007 : Création du SMECRU

Elus du Bassin versant

2010-2013 : Etudes préalables et concertation locale

SMECRU

2014 : Agrément du Contrat de rivières et signature

Contrat de Rivières

2015-2019 : Animation et mise en œuvre des actions du
Contrat de Rivières

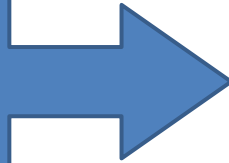
Contrat de Rivières

Outil Contrat de Rivières

Un outil :

⇒ de restauration et de valorisation des milieux et ressources

⇒ de développement territorial



Un objectif : des actions fortes :

⇒ Contractualisées

⇒ Réalisée dans un délai de 5 ans

Une méthode :

⇒ Gestion globale de la ressource

⇒ Périmètre : le bassin versant

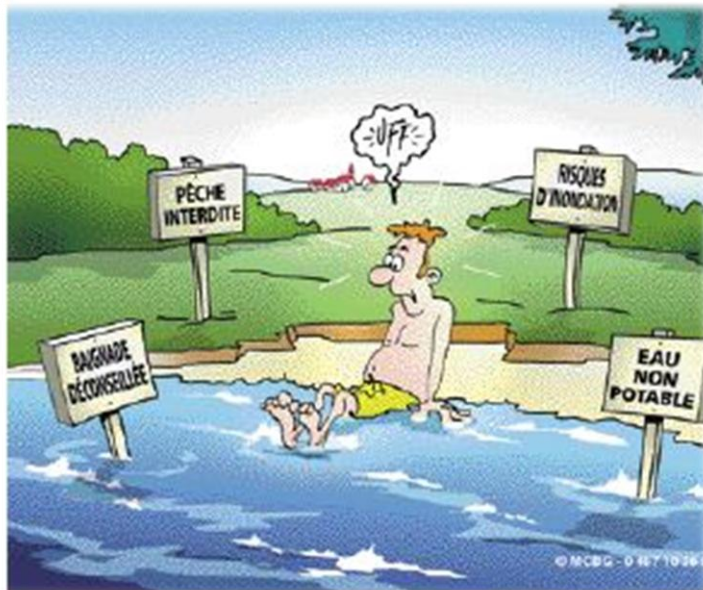
⇒ Implication des acteurs locaux par la concertation



Une réponse :

⇒ Aux problématiques locales et aux spécificités du bassin versant

⇒ Aux objectifs du SDAGE et de la DCE : le bon état



Le CADRE : la DCE et le SDAGE



Le SDAGE Rhône Méditerranée&Corse fixe, à l'échelle du bassin, les **ORIENTATIONS FONDAMENTALES** d'une gestion équilibrée de la ressource en eau.

⇒ Document de planification pour l'eau et les milieux aquatiques

⇒ Arrêté pour 6 ans (2010-2015)

⇒ Intègre les obligations définies par la Directive Européenne sur l'eau (DCE) et les orientations du Grenelle de l'environnement pour le Bon Etat des eaux d'ici 2015

⇒ S'impose à tous les gestionnaires

Le **CONTRAT de RIVIERES** est un des outils d'application du SDAGE

Objectifs DCE

MASSES D'EAU SUPERFICIELLE		OBJECTIFS DE BON ETAT		RNABE 2015	RNAOE* 2021
CODE	DESIGNATION	ECOLOGIQUE	CHIMIQUE		
FRDR 541	Les Usses de leur source au Fornant inclus	2015	2027 Substances prioritaires (HAP Seuls)	OUI	OUI
FRDR 11558	Ruisseau le Nant Trouble	2015	2015	NON	OUI
FRDR 11686	Ruisseau de la Bathie - les Petites Usses	2015	2015	NON	OUI
FRDR 540	Les Usses du Fornant au Rhône	2015	2021 Substances prioritaires (HAP Seuls)	OUI	OUI
FRDR 11 895	Ruisseau de Saint Pierre	2015	2015	NON	NON ?

Enjeux prioritaires du SDAGE

CODE MESURE	PROBLEME A TRAITER MESURE DU PDM 2010-2015
Eaux SUPERFICIELLES : HR_06_09 Bassin versant des Usses	
5A04	Substances dangereuses hors pesticides ⇒ Rechercher les sources de pollution par les substances dangereuses
6A03	Menace sur le maintien de la biodiversité ⇒ Contrôler le développement des espèces invasives et/ou les éradiquer
3A10 3C01	Déséquilibre quantitatif ⇒ Définir des objectifs de quantité (débits, niveaux piézométriques, volumes mobilisables) ⇒ Adapter les prélèvements dans la ressource aux objectifs de débit
EAUX SOUTERRAINES : FR_DO_511 Formations variées de l'Avant-Pays savoyard dans le BV du Rhône (affleurante)	
5C18	Pollution agricole : azote, phosphore et matières organiques ⇒ Réduire les apports d'azote organique et minéraux
EAUX SOUTERRAINES : FR_DO_511A Chaînons du Jura savoyard (affleurante)	
5D01	Pollution par les pesticides ⇒ Réduire les surfaces désherbées et utiliser des techniques alternatives au désherbage chimique en zones agricoles

Gestion et planification du bassin versant

- ❖ **Classement en ZRE** en cours (Zone de Répartition des Eaux)
- ❖ Tout le BV, hors St Pierre, est en **réservoir biologique**
- ❖ Tous les réservoirs biologiques sont prévus en **liste 1** du classement cours d'eau, à part deux portions de cours d'eau (aval Fornant et Usses de Menthonnex à Chozal)
- ❖ **Aucun ouvrage « Grenelle »**, bien que 4 ouvrages aient été pressentis en lot 2. Le SMECRU a lancé une étude pour l'effacement de deux seuils
- ❖ Le bassin versant est en **Zones sensible Phosphore** au titre de la Directive ERU

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

SUR LE BASSIN VERSANT DES USSES

SMECRU

*Syndicat Mixte d'Etude du
Contrat de Rivières des Usse*

ETAT INITIAL :

INDICATEURS DE QUALITÉ DES MILIEUX



SMECRU

*Syndicat Mixte d'Etude du
Contrat de Rivières des Usses*

Etat des lieux sur les Usses

○ Un potentiel important :

- Présence d'**espèces patrimoniales**
- population de **truites sauvages de souche méditerranéenne** bien adaptée aux contraintes du milieu,
- quasi **absence d'espèces indésirables de poisson**,
- **amélioration très nette de la qualité des eaux** vis-à-vis des macropolluants,
- **eaux fraîches et bien oxygénées** en tête de bassin et sur les affluents,
- nombreux affluents offrant de multiples possibilités de **frayères** et de zones de nurseries aux truites,
- Affluents globalement en **bon état hydro-morphologique**



Enjeux sur le bassin versant

◉ Un potentiel contraint :

- colonisation par **l'Ecrevisse signal**,
- **qualité** encore à améliorer :
 - présence de **micropolluants**,
 - dépassement de la capacité de certaines **stations d'épuration**,
 - **pollutions diffuses et accidentelles**,
 - **eutrophisation**,
- **températures** estivales trop élevées à l'aval de Frangy,
- **prélèvements d'eau** significatifs à certaines périodes de l'année,
- **rectifications et enrochements** de certaines sections de cours d'eau,
- **accès aux cours d'eau par le bétail.**



Orientations stratégiques

- ◎ **Bon Etat DCE :**
 - **Très bon état écologique** sur les cours d'eau à écrevisses patrimoniales
 - **Bon Etat** sur les autres cours d'eau
- ◎ **Améliorer la connaissance et réaliser des suivis**
- ◎ **Agir pour la préservation et la valorisation des espèces autochtones (orientation 6C)**
 - Améliorer la **qualité** des eaux et la **température**,
 - Garantir des **débits** minimums,
 - Rétablir la **continuité** longitudinale,
 - Rétablir la **fonctionnalité de la ripisylve**,
 - **Contrôler le développement** des écrevisses américaines,
 - Stopper le **piétinement** des cours d'eau par le bétail,
 - Remplacer des **enrochements** par du **génie végétal**

VOLET A :

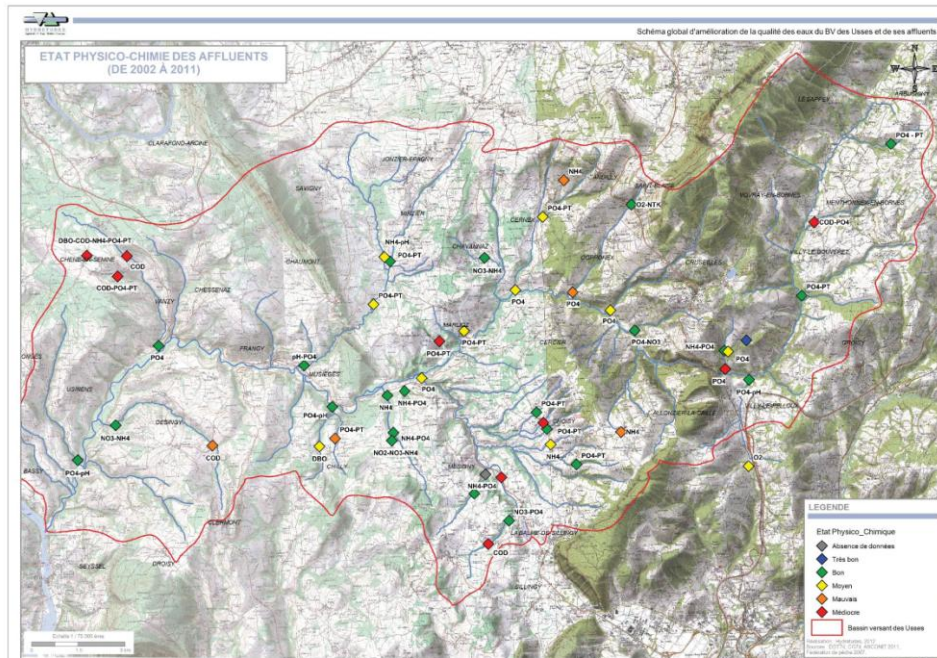
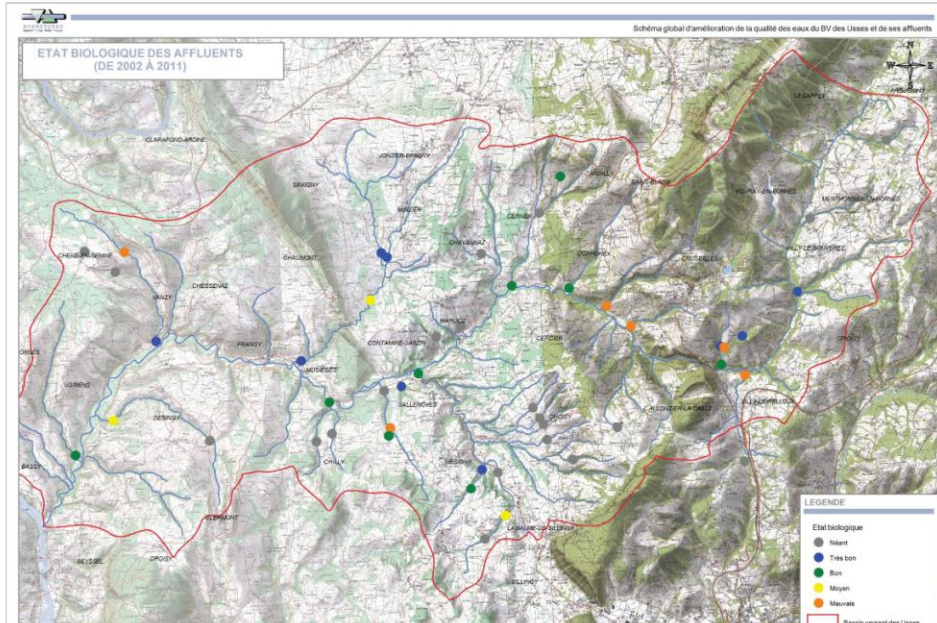
LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS ET RECONQUÉRIR LA QUALITÉ DES EAUX

SMECRU

*Syndicat Mixte d'Etude du
Contrat de Rivières des Usse*

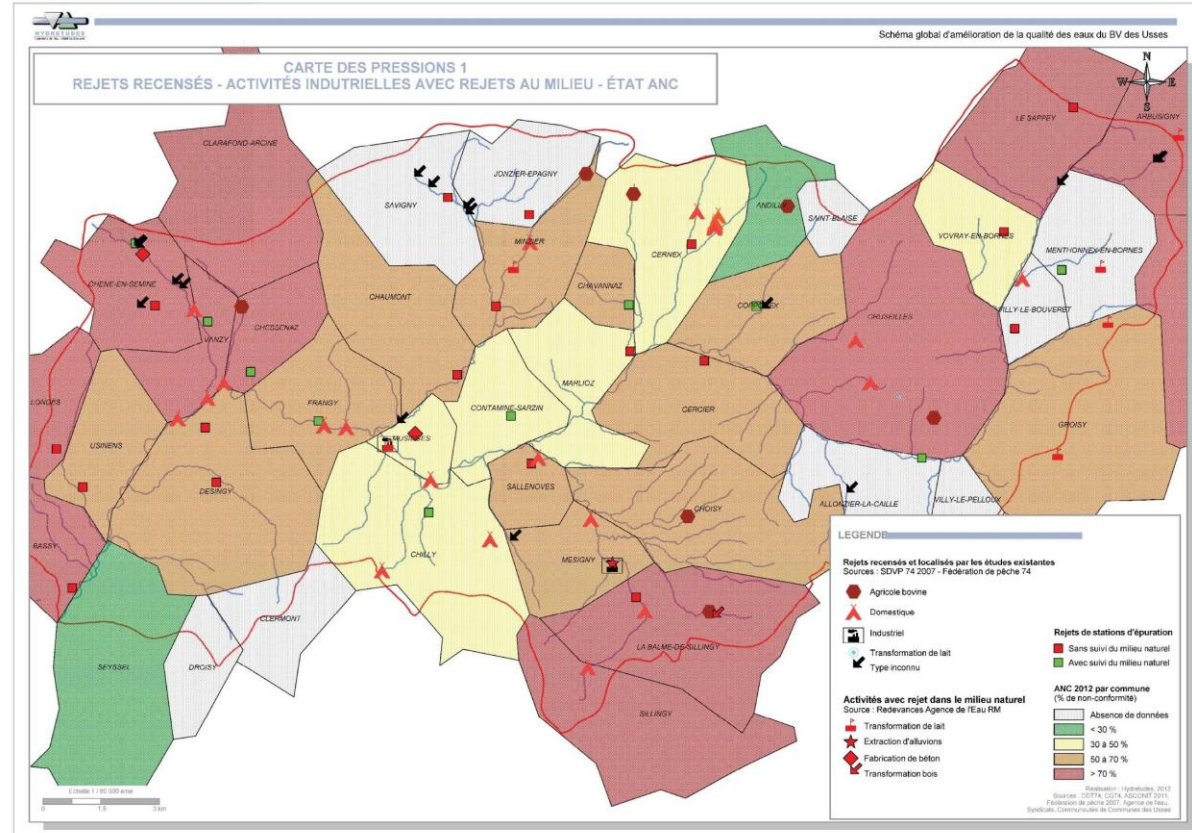
Etat des lieux sur le bassin versant

- Sensibilité aux **nitrates** d'origine agricole et/ou domestique
- Sensibilité aux **orthophosphates** probablement liés aux rejets d'eaux usées domestiques
- Eaux fortement **minéralisées**
- **Eutrophisation** estivale importante sur les $\frac{3}{4}$ aval des Usses, surtout à l'aval de Frangy avec sursaturation en oxygène et pH très élevé
- Présence légère et ponctuelle de **HAP, Tributylétain, Arsenic, Chrome et Nickel** ; origine à expliquer
- Des **dégradations de la qualité de l'habitat** (algues, colmatage, dépôts calcaire)
- Des **affluents plus dégradés que les Usses** concernant la **qualité biologique**



① Espèces et milieux naturels (notamment réservoirs biologiques)

● Baignade



Orientations stratégiques

- Objectifs d'atteinte du **bon état** selon DCE :
 - Eaux superficielles : état écologique en 2015, état chimique de 2015 à 2027
 - Eaux souterraines : état écologique en 2015, état chimique de 2015
- Identification de **l'origine des pollutions** (disposition 5A06)
- **Suivi** de la qualité des eaux
- Lutter contre **l'eutrophisation** et la pollution diffuse et gestion des « **points noirs** »
 - Orientation 5A : pollutions domestiques et industrielles
 - Orientation 5B : eutrophisation
 - Orientation 5C : substances dangereuses
 - Orientation 5D: pesticides
 - Orientation 5E : santé humaine
- Mise en évidence des **bonnes et mauvaises pratiques** (volet C)

VOLET B1 : RÉHABILITER ET PRÉSERVER LA QUALITÉ PHYSIQUE DES COURS D'EAU

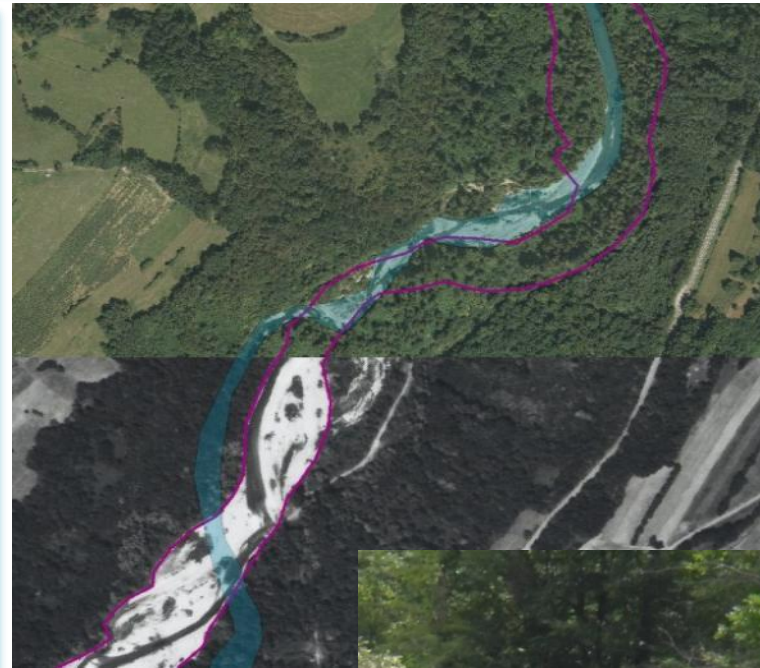
VOLET B1-1 : RESTAURER LA DYNAMIQUE PHYSIQUE ET LA CONTINUITÉ BIOLOGIQUE ET SÉDIMENTAIRE

SMECRU

*Syndicat Mixte d'Etude du
Contrat de Rivières des Usses*

Etat des lieux sur les Usses

- Un cours d'eau **mobile**, notamment à l'aval
- Des **milieux remarquables** associés, – problématique invasives
- Des secteurs **parfois dégradés**,
diminution de la bande active, chenalisation et incision,
- un **stock sédimentaire faible** à l'échelle du bassin
- Des **enjeux humains** et des **ouvrages impactant la dynamique fluviale**



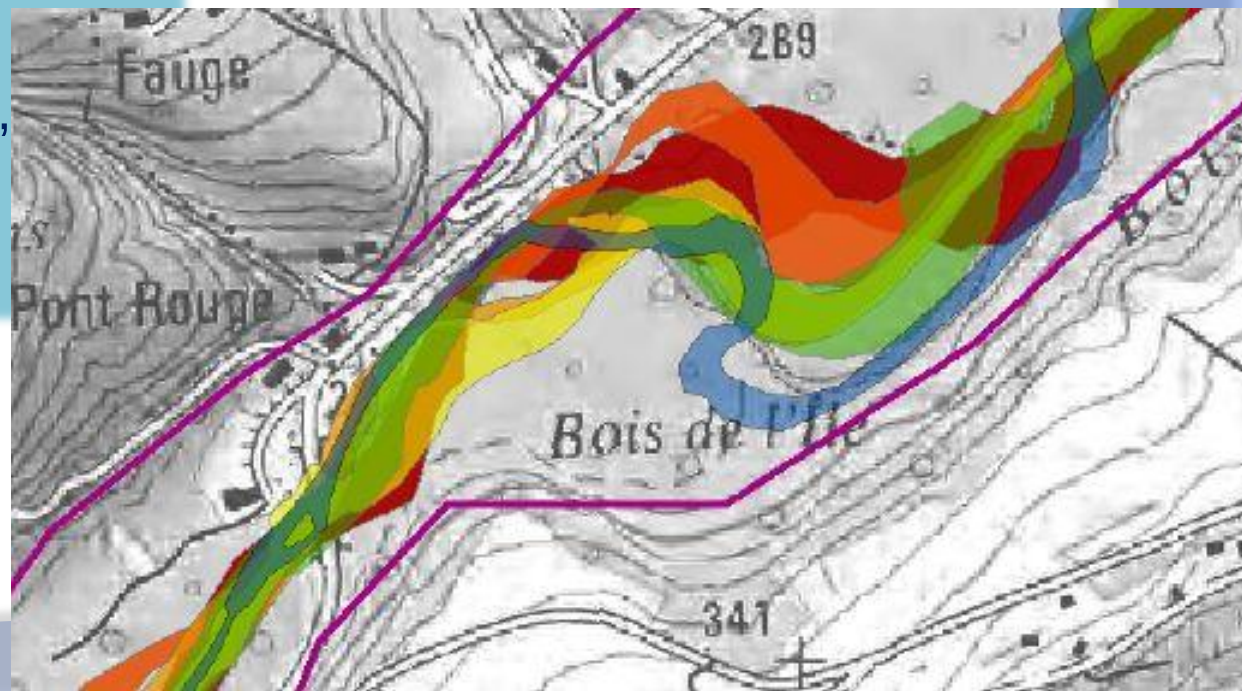
2008

1984



Enjeux sur le bassin versant

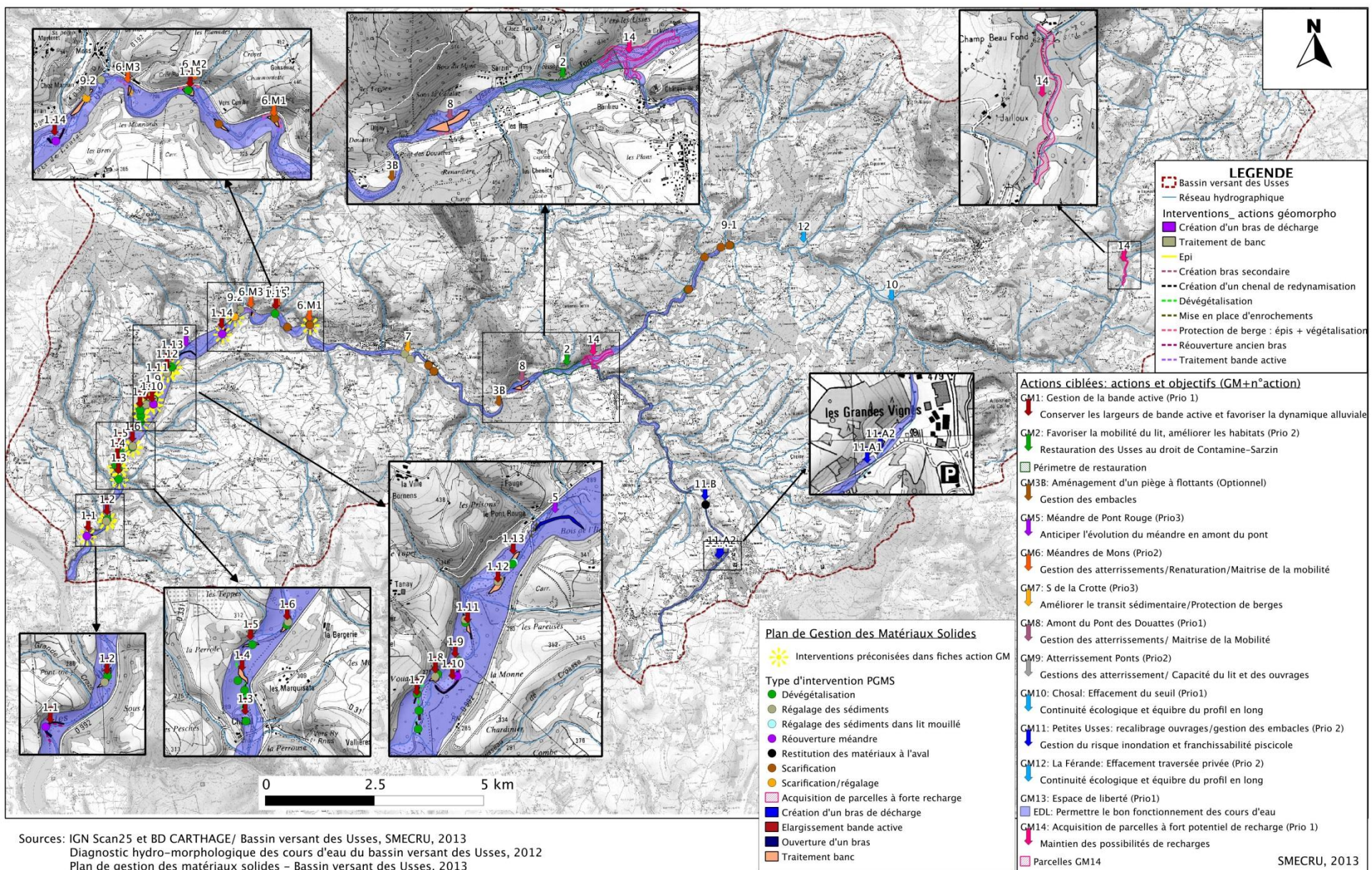
- ◎ **Qualité physique** des milieux et des habitats, continuum sédimentaire, paysage
- ◎ **Protection des enjeux humains** (Ponts, infrastructures routières, zones d'activités et urbanisées...)



Orientations stratégiques du schéma de gestion

- Améliorer la connaissance **Suivi** géomorphologique (orientation 6A)
 - Topographie, terrain, cartographie
 - Analyse de données
- Préserver et/ou restaurer l'espace de bon fonctionnement des milieux aquatiques (disposition 6A-01) :
 - Mettre en place d'un espace de mobilité des cours d'eau
 - Stratégie foncière, acquisitions ponctuelles
- Restaurer et maintenir la **continuité biologique** et une **dynamique fluviale** équilibrée (disposition 6A-01) :
 - Plan de gestion des matériaux solides (restaurer la mobilité des bandes actives et permettre le transit sédimentaire)
 - Préservation des secteurs à forte recharge
 - Remplacement, modification d'ouvrages (franchissabilité piscicole et sédimentaire)
 - Plan de gestion des boisements de berges

SYNTHESE DES ETUDES – Contrat de Rivières des Usse Plan de Gestion des Matériaux Solides et Actions Geomorpho (GM)



VOLET B1 : RÉHABILITER ET PRÉSERVER LA QUALITÉ PHYSIQUE DES COURS D'EAU

VOLET B1-2 : RESTAURER ET PRÉSERVER LES ZONES HUMIDES AINSI QUE LES HABITATS AQUATIQUES ET RIVULAIRES

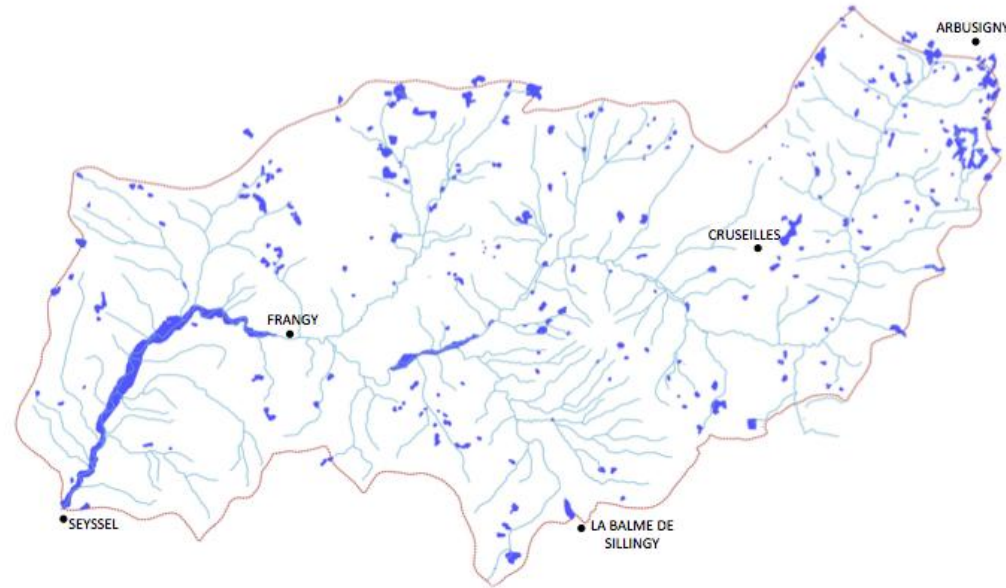
SMECRU

*Syndicat Mixte d'Etude du
Contrat de Rivières des Usses*

ZONES HUMIDES :

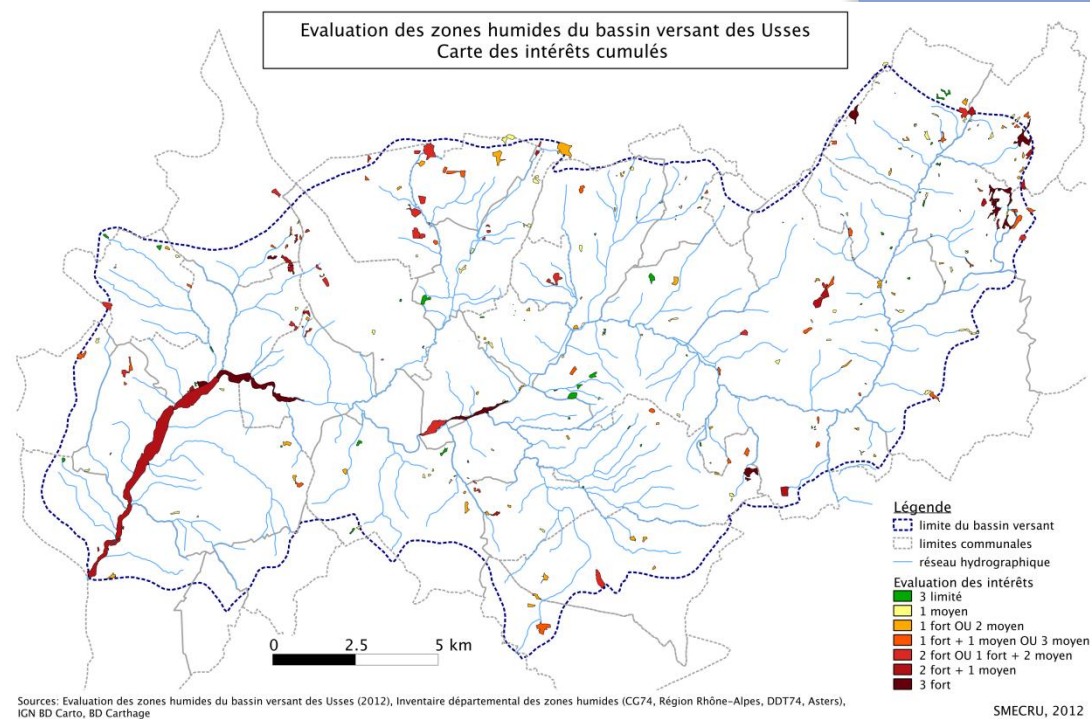
Etat des lieux sur le bassin versant

- 290 zones humides inventoriées (2012)
- Une **grande diversité de milieux** (dont certains remarquables) **et d'usages**
- Des espaces aux **intérêts multiples**:
 - Préservation de la ressource en eau
 - Réservoirs de biodiversité
 - Intérêt socio-économique
- ...mais qui demeurent **fragiles et menacés**
(impacts essentiellement liés aux activités humaines)



Enjeux sur le bassin versant

- **Bon fonctionnement des ZH** = capacité à remplir leurs fonctions hydrologiques
- **Qualité** des milieux et des habitats, trames verte et bleue
- **Qualité** des paysages et du cadre de vie



Orientations stratégiques du PGZH

- ◎ **Promouvoir la préservation des zones humides du bassin versant (orientation 6B):**
 - ⇒ Prise en compte des zones humides dans l'aménagement du territoire
 - ⇒ Implication de l'ensemble des acteurs
 - ⇒ Sensibilisation et communication

- ◎ **Préserver durablement les zones humides et assurer leur bon fonctionnement (orientation 6B) :**
 - ⇒ Préservation et/ou restauration des zones humides et leurs fonctionnalités
 - ⇒ Mise en œuvre une gestion concertée et durable
 - ⇒ Connaissances et valorisation du patrimoine zone humide

Etat des lieux PATRIMOINE lié à l'EAU sur le bassin versant

Un patrimoine naturel riche

- Grands ensembles écologiques
- Milieux et espèces remarquables
- Réseau hydrographique dense et peu artificialisé

⇒ Plus de 6 500 ha soit environ 21% du BV

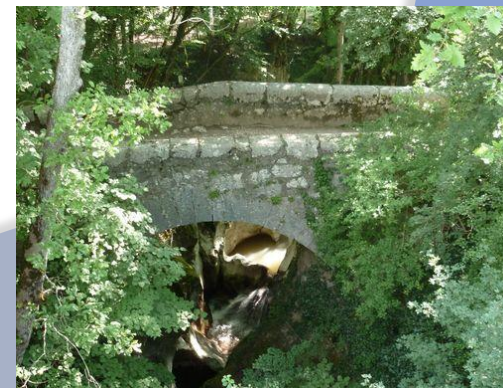
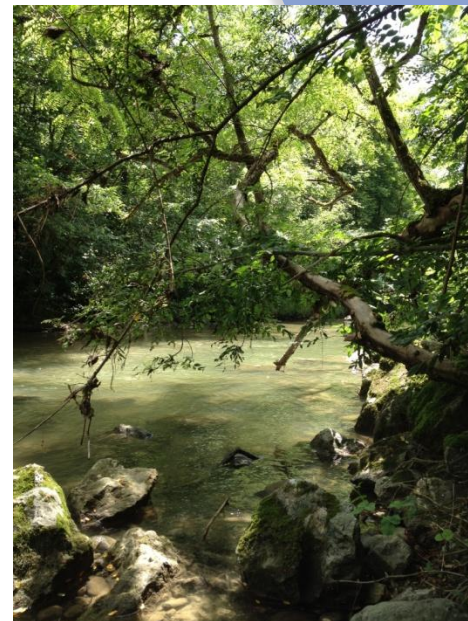
Diversité du patrimoine lié à l'eau

- Patrimoine remarquable (Ponts de la Caille...)
- Petit patrimoine: Moulins, lavoirs, fontaines, microcentrales, ponts...
- Sites naturels et paysages liés à l'eau (torrents, gorges, vallées alluviales, zones humides, cascade, sources...)
- Savoir-faire, traditions et légendes
- ... Mais aussi la ressource en eau



Enjeux sur le bassin versant

- **Qualité** des milieux et des habitats, trames verte et bleue
- **Conserver le patrimoine lié à l'eau** et renforcer les liens population – rivière/ressources en eau
- **Qualité** des paysages et du cadre de vie



Orientations stratégiques

- ◎ **Intégrer la préservation des milieux et espèces à la gestion du bassin versant (disposition 6C01, 03 et 04)**
 - ⇒ Préservation et valorisation des habitats et espèces remarquables
 - ⇒ Assurer les connectivités écologiques (trame verte et bleue)
- ◎ **Conserver et transmettre le patrimoine lié à l'eau du bassin versant (mesure 7A03)**
 - ⇒ Mise en valeur du patrimoine lié à l'eau
 - ⇒ Préservation et/ou restauration du patrimoine bâti lié à l'eau
- ◎ **Sensibiliser et communiquer (volet C)**

HABITATS RIVULAIRES :

Etat des lieux sur les Usses

Rappel : Des dommages sur des ouvrages d'art (années 80')

⇒ nécessité de gestion des boisements et des berges à une échelle plus large (origine de la démarche contrat de rivières)

⊙ **Les boisements de berge (ripisylves):**

- ⇒ ne sont plus entretenus par les propriétaires,
- ⇒ sont diversifiés mais vieillissants,
- ⇒ voire très vieillissants (sur les secteurs où les renouées ne permettent pas la régénération des peuplements)

⊙ **Le bois mort (embâcles):**

- ⇒ accumulation de bois mort sur des secteurs à enjeux du fait du non entretien



Enjeux sur le bassin versant

◎ **Patrimoine Naturel/Qualité de l'eau/Paysage**

⇒ les ripisylves sont des milieux remarquables qui rendent des services (ombrage, épuration des eaux, maintien des berges, corridor)

◎ **Protection des biens et des personnes**

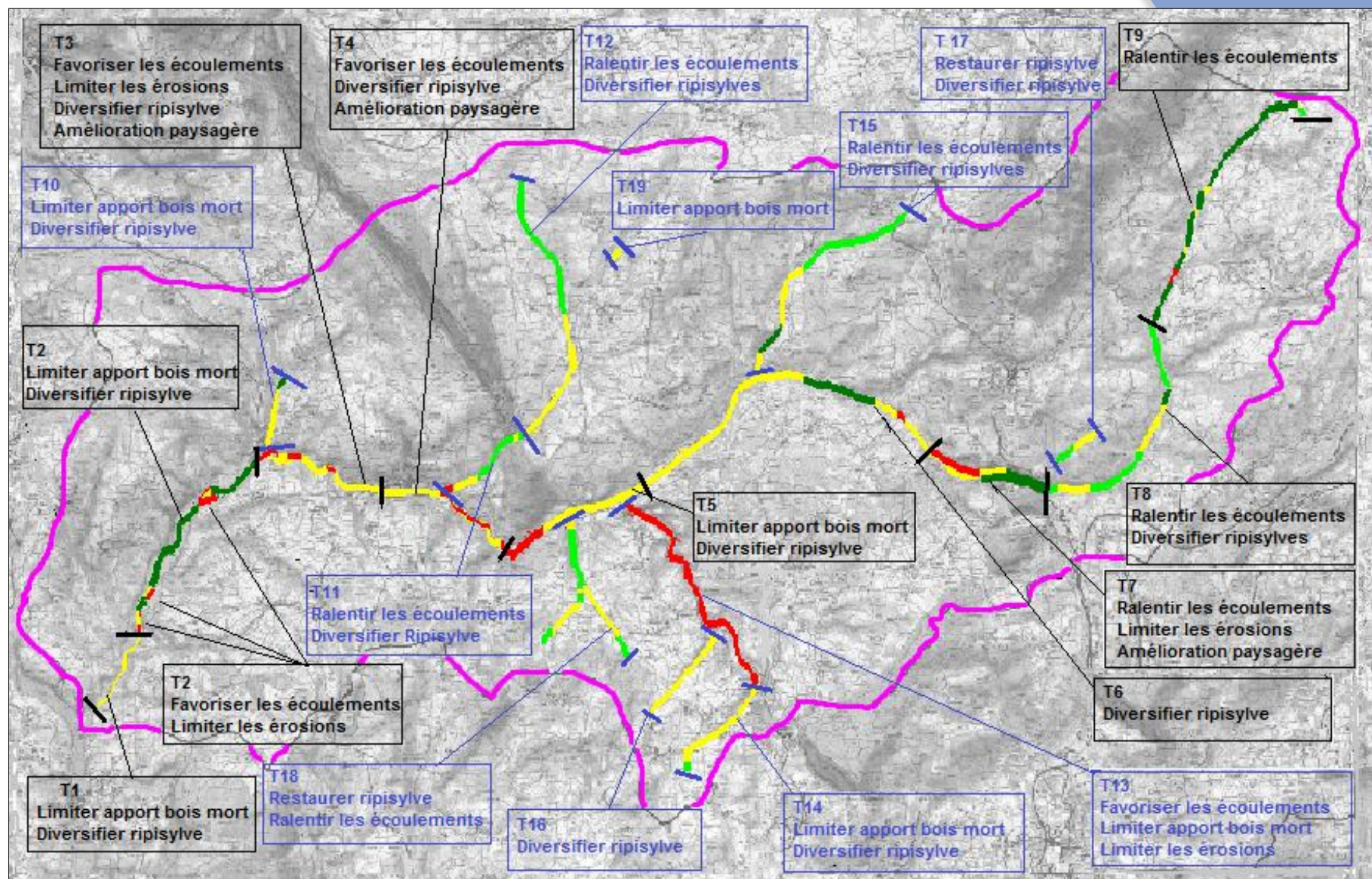
⇒ limiter les risques liés aux bois morts (embâcles),
⇒ limiter les risques d'érosion,
⇒ limiter les risques d'inondation

Orientations stratégiques du plan de gestion

◎ **Restaurer et entretenir les ripisylves et gérer les bois morts** (Disposition 5A-02, 8-06 et mesure 3C17)

⇒ Mettre en œuvre un plan de gestion des boisements de berge et du bois mort (retrait raisonné des embâcles, coupes/recépage, plantations, protection de berge végétalisées...)





Légende : Limite bassin versant
Limite tronçon Usse
Limite tronçon affluent

Niveau d'intervention

Aucune intervention
Intervention sélective bois mort
Intervention sélective ripisylve/ bois mort
Intervention fréquente ripisylve/bois mort

Tronçon n°
Etiquette des objectifs
primaires de gestion

INVASIVES :

Etat des lieux sur les Usses

Rappel : la lutte contre les plantes invasives est inscrite dans :

- ⇒ Le Programme de mesures du SDAGE
- ⇒ La Déclinaison départementale du Grenelle de l'Environnement

⊙ **Les plantes invasives présentes sur le BV des Usses:**

Balsamine de l'Himalaya, Buddleia, Renouées, Solidages,
Berce du Caucase, Ambroisie.

⊙ **L'invasion par les renouées est jugée la plus préoccupante sur le BV**

Balsamine de l'Himalaya



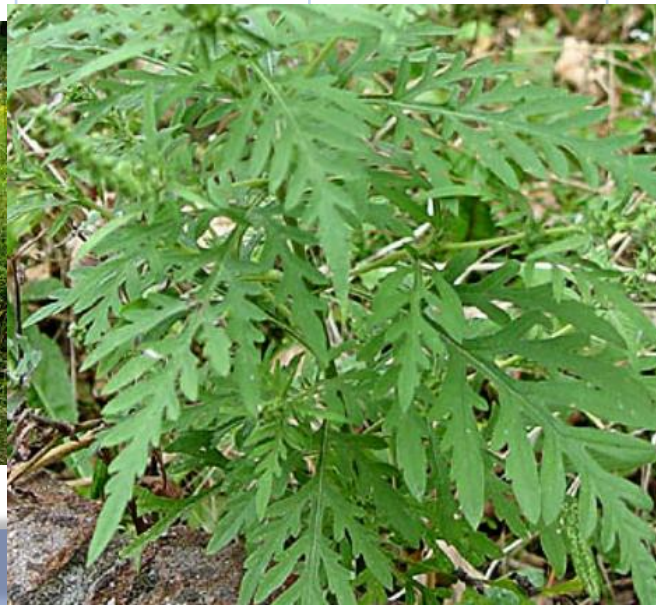
Renouée



Berce du Caucase



Ambroisie à feuille d'armoise



Solidage

Buddleia

Enjeux sur le bassin versant

◎ Santé Publique (**ambroisie**/**berce du Caucase**)

⇒ Ne pas permettre l'envahissement du BV

- À partir de l'axe rhodanien
- à partir de Copponex (2 sites contaminés)
- Respect de l'**arrêté préfectoral** (obligation de destruction des foyers repérés)

◎ Patrimoine Naturel/Paysage

⇒ Préserver les milieux d'intérêt de l'envahissement



Orientations stratégiques du plan de lutte

- ◎ **Stopper la dissémination d'origine humaine** (disposition 6C06)
de l'ensemble des plantes invasives par l'application des principes de précaution
 - ⇒ Charte commune (transfert de matériaux, végétalisation des terrains...,)
 - ⇒ Sensibilisation communication (site, presse, panneaux,...)
- ◎ **Mettre en œuvre plan de lutte** (disposition 6C-07)
 - ⇒ En fonction du degré d'envahissement et du potentiel colonisateur
 - **Secteur complètement envahi = Aucune intervention** (aval de « chez les Gay » sur Les Usses)
 - **Secteur envahi = Contenir l'envahissement** (AXE Petite-Usses - Fornant/ y compris voies de communication)
 - **Secteur faiblement envahi**
 - milieux d'intérêt (Zone Humide d'intérêt biodiversité fort/moyen, Ripisylve) = Eradication
 - milieux d'intérêt limité = Contenir l'envahissement ou Eradiquer
 - **Secteurs non contaminés = Préserver** Intervenir rapidement lors de la découverte d'un massif
- ◎ **Suivi : améliorer la connaissance et assurer la réactivité**
 - Mise à jour de la cartographie des plantes invasives sur BV
 - Suivi des massifs ayant fait l'objet d'actions (atteinte des objectifs)

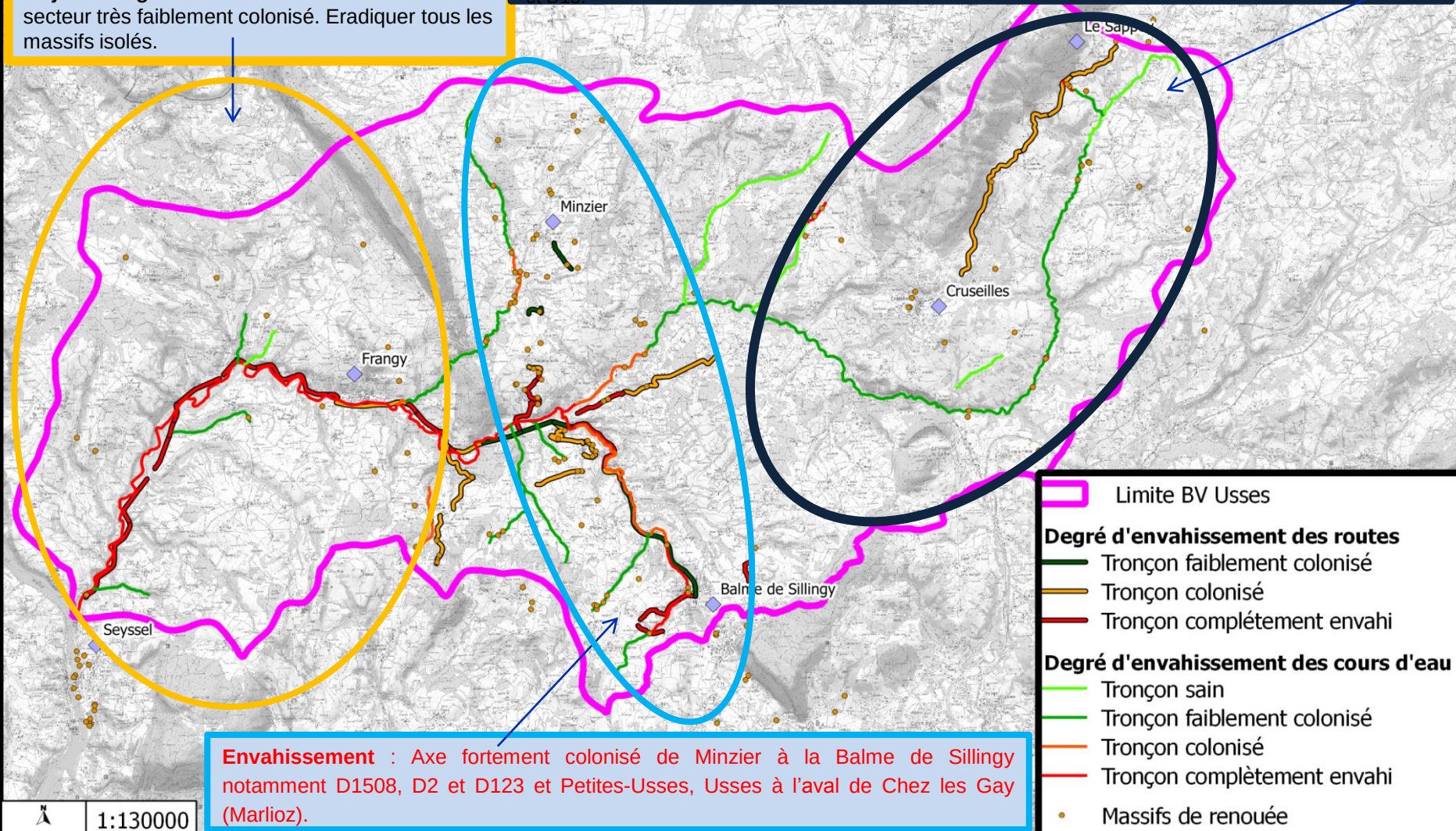
Carte de synthèse de l'envahissement par les renouées et des objectifs de gestion

Envahissement : Les Usses, la D992 et la D1508 sont complètement envahies. Les autres secteurs sont assez préservés.

Objectif de gestion : Préserver l'ensemble du secteur très faiblement colonisé. Eradiquer tous les massifs isolés.

Envahissement : Axe de colonisation Le Sappey Cruseilles (D15) en expansion et gros point noir sur le Clarnant (Hameau et cours d'eau (Commune Le Sappey)).

Objectif de Gestion : Préserver l'ensemble du secteur et contenir l'envahissement commune du Sappey et D15.



Envahissement : Axe fortement colonisé de Minzier à la Balme de Sillingy notamment D1508, D2 et D123 et Petites-Usses, Usses à l'aval de Chez les Gay (Marlioz).

Objectif de gestion : Préserver le Fornant et contenir l'envahissement sur les Petites Usses



1:130000

VOLET B2 :

GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU ET DES USAGES

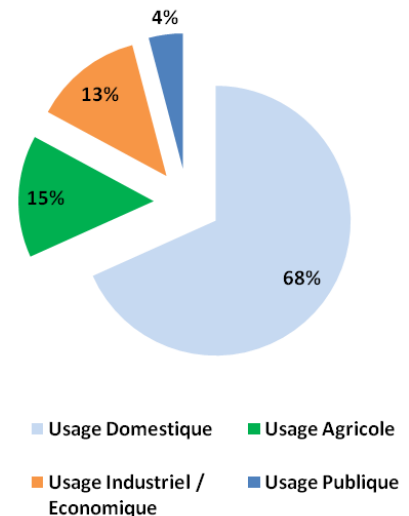


SMECRU

*Syndicat Mixte d'Etude du
Contrat de Rivières des Usses*

Etat des lieux sur les Usses

- Récurrence des **autorisations temporaires** (agriculture), malgré l'équipement en systèmes hydro-économes
- Récurrence des arrêtés sécheresse = **non satisfaction des usages**
- Un **déficit en eau important** constaté dans le SDAGE et confirmé par l'étude
- Des **débits naturellement faibles à l'étiage** => peu de marge de manœuvre
- Des **prélèvements pour l'AEP majoritaires** (usages domestiques, agricoles, industriels)



Enjeux sur le bassin versant

- ◎ **Améliorer les connaissances** sur l'état des ressources et les besoins, et leur évolution
- ◎ **Partager l'eau** entre les différents usages en tenant compte des **besoins du milieu**
 - **S'organiser au niveau du territoire**, du fait du récent classement du bassin versant en ZRE et de la révision des autorisations



Orientations stratégiques

Stratégie de PRESERVATION

- ⊙ Maintien à minima des niveaux actuels de prélèvement : **GEL des prélèvements**
- ⊙ Améliorer la **connaissance** (dispositions 7-01 et 02):
 - Mesures des débits sur les Usses, Petites Usses et Fornant (10 points de suivi)
 - Connaissance détaillée des usages
- ⊙ Analyser les **possibilités de réduction** (dispositions 7-04 à 07)
 - Amélioration des rendements réseau AEP (2025 : 75%)
 - Diminution des consommations domestiques, industrielles et des collectivités (2%/an)
 - Maîtrise démographique
 - Développement d'autres sources d'approvisionnement
 - Sensibilisation, communication
- ⊙ **Organiser le territoire pour anticiper les besoins et sécuriser les usages** (dispositions 7-08 et 09)

VOLET C :

GESTION DURABLE ET CONCERTÉE DE L'EAU SUR LE TERRITOIRE, INFORMATION ET SENSIBILISATION

SMECRU

*Syndicat Mixte d'Etude du
Contrat de Rivières des Usses*

Etat des lieux sur les Usses

- ◉ Un état initial réalisé
- ◉ De nombreux acteurs sur le territoire en lien avec le milieu
- ◉ Un fort attachement au cours d'eau
- ◉ Nécessité de moyens pour la mise en œuvre des actions techniques et le suivi des actions engagées

Orientations stratégiques

- ⊙ Améliorer la connaissance et réaliser un suivi
- ⊙ **Informé, sensibiliser et accompagner les acteurs locaux**
- ⊙ **Former pour une gestion durable**
- ⊙ **Mise en œuvre, suivi coordination du Contrat de Rivières**